

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1. Objet

- 1.1. L'Atelier Arte Magica – Agaune offre des prestations dans l'enseignement du dessin, organisation de divers cours et stages.
- 1.2. L'objet des présentes CG est l'utilisation de prestations de service que L'Atelier Arte Magica – Agaune fournit aux élèves via les canaux de vente suivants : site internet [www.arte-magica.ch](http://www.arte-magica.ch), adresses e-mail [arte-magica@bluewin.ch](mailto:arte-magica@bluewin.ch) et [info@arte-magica.ch](mailto:info@arte-magica.ch), entretien téléphonique, visite personnelle de l'élève à l'atelier sis à rue de la Tuilerie 3B à 1890 St-Maurice. L'acceptation des présentes CG s'effectue par l'utilisation des prestations de service correspondantes.
- 1.3. L'utilisation des données personnelles est régie par la déclaration de protection des données.

### 2. Prestations

- 2.1. Pour toutes les prestations disponibles via les différents canaux de vente susmentionnés, L'Atelier Arte Magica – Agaune peut à tout moment modifier l'étendue des prestations ou suspendre l'exécution de prestations de service.
- 2.2. Via les canaux de vente, le contrat de prestation de service est conclu exclusivement entre le élève et L'Atelier Arte Magica – Agaune, sur la base des CG.

### 3. Cours de dessin hebdomadaires

- 3.1. Les cours sont payables d'avance. Ensuite, à chaque fois que l'élève vient à l'atelier un décompte est réalisé. Ainsi, l'élève ne paie que pour les cours auxquels il assiste !
- 3.2. Une confirmation écrite est envoyée aux élèves (lettre ou e-mail), précisant la date de début du cours, le montant à payer et les coordonnées bancaires.
- 3.3. L'inscription prend effet au moment où l'élève signe le bulletin d'inscription ou lorsqu'il s'inscrit par e-mail. Le non paiement des cours ne tient pas lieu de résiliation d'inscription ; le montant total de cours convenus reste dû.
- 3.4. L'élève s'engage pour le nombre de cours convenus. Lorsque ces derniers sont terminés, la réinscription n'est pas tacite. L'élève peut résilier son inscription à ce moment-là.
- 3.5. Il n'y a pas de remboursement.
- 3.6. Les règles qui suivent s'appliquent à tous les élèves.
- 3.7. La série de cours de 12 x 2 heures devra être reçue dans un délai maximum de 15 semaines.  
La série de cours de 20 x 2 heures devra être reçue dans un délai maximum de 30 semaines.
- 3.8. Si l'élève ne peut assister au cours, pour cause de maladie ou d'empêchement, il doit téléphoner 48h à l'avance minimum, sinon le cours lui sera automatiquement compté. Toutefois, le nombre d'annulation possible par bloc de cours est limité : 2 cours pour un bloc de 12 cours et 3 cours pour un bloc de 20 cours. Au-delà, les cours seront comptabilisés, même s'ils sont annulés 48h à l'avance.

- 3.9. L'Atelier Arte Magica – Agaune compte sur l'élève pour qu'il organise son temps afin de recevoir ses cours dans les délais impartis et ce en fonction des horaires proposés.
- 3.10. Si l'élève doit déménager durant la période de vos cours, L'Atelier Arte Magica – Agaune accepte de délivrer vos cours à l'une des connaissances de l'élève (ce dernier devra se charger d'offrir ou de revendre son cours). Son remplaçant devra se plier aux règles ci-dessus. Pour être accepté, ce dernier devra être quelqu'un de respectueux, afin de préserver l'atmosphère du cours
- 3.11. Pour tout cas particulier, l'élève est prié de prendre contact avec le responsable de L'Atelier Arte Magica – Agaune.
- 3.12. Par le biais de son inscription, l'élève accepte les conditions précitées.

#### 4. Stages de dessin et ateliers créatifs

- 4.1. L'inscription prend effet au moment où l'élève signe le bulletin d'inscription, lorsqu'il s'inscrit par e-mail ou sur le formulaire du site internet. Le non paiement des cours ne tient pas lieu de résiliation d'inscription ; le montant total de cours convenus reste dû.
- 4.2. Le montant est payable avant le premier jour de stage / atelier par virement bancaire.
- 4.3. Une confirmation écrite est envoyée aux élèves (lettre ou e-mail), précisant la date du stage / atelier, le montant à payer et les coordonnées bancaires. Si l'élève ne reçoit aucune réponse, il se doit de se renseigner en contactant l'atelier. Avec l'omission de ce devoir, il ne pourra pas invoquer son absence par la non réception de la confirmation d'inscription.
- 4.4. Toute annulation devra intervenir par courrier plus de 30 jours avant le début du stage, dans le cas contraire les frais suivants seront facturés : 50% entre 30 et 15 jours avant la date du stage, 100% entre 15 et 0 jours avant la date du stage.
- 4.5. En cas d'empêchement majeur de la part de L'Atelier Arte Magica – Agaune, l'inscription est reportée sur un stage ultérieur.
- 4.6. Les jours de stages / ateliers manqués sans raison valable ne seront pas reportés.
- 4.7. Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, de nouvelles dates seront indiquées à l'élève ultérieurement ou un remboursement sera convenu. Les participants ne peuvent prétendre à des dommages et intérêts.
- 4.8. Si le nombre de participants est trop élevé, les derniers inscrits seront reportés à la prochaine session de cours. Les inscriptions sont prises dans l'ordre de réception du paiement (au plus tard 15 jours avant le cours), lequel valide définitivement la participation de l'élève.
- 4.9. Les quotas de participants peuvent être consultés directement sur le site internet.
- 4.10. Pour tout cas particulier, l'élève est prié de prendre contact avec le responsable de L'Atelier Arte Magica – Agaune.
- 4.11. Par le biais de son inscription, l'élève accepte les conditions précitées.

#### 5. Assurance

- 5.1. Pour tous les cours et manifestations organisés par L'Atelier Arte Magica – Agaune, toute responsabilité est déclinée pour les éventuels dommages que les participants pourraient subir. Ces derniers doivent dès lors souscrire eux-mêmes une assurance responsabilité civile suffisante.

- 5.2. L'utilisation des installations de L'Atelier Arte Magica – Agaune s'effectue aux « risques et périls » des élèves. De même, L'Atelier Arte Magica – Agaune ne saurait être tenue responsable de vols ou de pertes.

### **6. Modification des programmes et prix**

- 6.1. L'Atelier Arte Magica – Agaune se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales.

### **7. Enregistrements audio et vidéo**

- 7.1. Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio dans les locaux sans le consentement explicite du responsable de L'Atelier Arte Magica – Agaune et, le cas échéant, des participants/es au cours.

### **8. Exclusions**

- 8.1. L'Atelier Arte Magica – Agaune se réserve le droit d'exclure un élève si son comportement est inadéquat.

### **9. Confidentialité**

- 9.1. Toutes les informations personnelles sur les participants qui pourraient être évoquées lors des cours et stages ne doivent pas être divulguées à des tiers en dehors de l'Atelier Arte Magica.

### **10. Responsabilité de L'Atelier Arte Magica – Agaune**

- 10.1. En cas de violation de ses propres obligations contractuelles résultant des présentes CG, L'Atelier Arte Magica – Agaune est responsable de façon illimitée vis-à-vis du élève pour les dommages directs et prouvés, occasionnés par L'Atelier Arte Magica – Agaune par intention illégale ou négligence grossière.
- 10.2. Toute responsabilité est expressément exclue pour des dommages indirects ou des dommages consécutifs. Les dommages consécutifs sont en particulier les manques à gagner, les dommages occasionnés à la réputation et la perte de données suite à des perturbations préalables ou à des interruptions de la disponibilité des prestations de L'Atelier Arte Magica – Agaune et suite à la défaillance des canaux de commercialisation, les erreurs de transmission, d'informations sur des prix ou de prestations erronées et d'erreurs dans les confirmations de commande.
- 10.3. Les présentes exclusions et limitations de responsabilité de L'Atelier Arte Magica – Agaune ne valent pas pour une violation fautive et directe de la vie, du corps et de la santé occasionnée par L'Atelier Arte Magica – Agaune et en cas de règlements légaux obligatoires, y compris de règlements liés à la loi sur la responsabilité-produits.

### **11. Responsabilité du élève**

- 11.1. Le élève est responsable vis-à-vis de L'Atelier Arte Magica – Agaune de façon illimitée pour des dommages directs et prouvés, occasionnés par une intention contraire au contrat ou par négligence grossière. La responsabilité du élève est exclue pour négligence grossière.

### **12. Propriété intellectuelle**

- 12.1. Le contenu du site internet ainsi que tous supports visuels accessibles de L'Atelier Arte Magica – Agaune sont protégés par des droits d'auteur et sont la propriété exclusive et exhaustive de L'Atelier Arte Magica – Agaune, si aucune disposition contraire n'a été conclue. La reproduction (intégrale ou partielle), la diffusion, la transmission (électronique ou par d'autres moyens), la modification, la mise en lien ou l'utilisation des contenus à des fins publiques ou commerciales sont interdites sans autorisation écrite préalable de L'Atelier Arte Magica – Agaune.

### 13. Dispositions finales

- 13.1. Le lieu d'exécution pour les prestations de L'Atelier Arte Magica – Agaune se situe à rue de la Tuilerie 3B à 1890 St-Maurice.
- 13.2. L'Atelier Arte Magica – Agaune se réserve le droit de modifier les présentes CG à tout moment. Les modifications sont communiquées sur le site Internet de L'Atelier Arte Magica – Agaune et entrent en vigueur au moment de leur mise en ligne.
- 13.3. Si certaines ou plusieurs dispositions des présentes CG devaient être ou devenir nulles et non avenues ou non applicables, entièrement ou en partie, cela n'affectera en rien la validité des autres dispositions des présentes CG. Dans ce cas, les parties remplaceront la disposition nulle et non avenue ou non applicable par une disposition valide et applicable, qui répondra au maximum à l'objectif économique poursuivi par la disposition à remplacer. Cela s'applique également au cas où les présentes CG devaient contenir une lacune au niveau des règlements.
- 13.4. Seul le droit suisse est applicable aux présentes CG et aux litiges éventuels résultants ou liés à la relation entre L'Atelier Arte Magica – Agaune et le élève, à l'exclusion des dispositions en matière de conflits de lois et des dispositions de la Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des Etats de leurs biens.
- 13.5. Le for exclusivement compétent pour tous les litiges entre L'Atelier Arte Magica – Agaune et le élève se situe au siège de L'Atelier Arte Magica – Agaune exploité par l'entreprise individuelle Sophie Dupont Arts & Services, sise à route des Îles 44 à 1897 Le Bouveret. Mais L'Atelier Arte Magica – Agaune est en droit de porter plainte contre le élève à son domicile.

Fait au Bouveret le 21 mai 2024

Siège :

Sophie Dupont Arts & Services  
Route des Îles 44  
1897 Le Bouveret

Exploitation :

L'Atelier Arte Magica – Agaune  
Rue de la Tuilerie 3B  
1890 St-Maurice